

Fonds Croissance mondiale Power Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2026

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186, en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40, Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds Croissance mondiale Power Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les

prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à dégager une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille très diversifié composé principalement de titres de participation de sociétés canadiennes situées à l'extérieur du Canada.

En tant que Fonds « Power » Dynamique, ce Fonds constitue un portefeuille activement négocié de titres de participation sélectionnés en fonction d'un style de placement axé sur la croissance. Ce style vise à repérer des sociétés affichant une croissance des bénéfices actuelle ou future supérieure à la moyenne par rapport à l'ensemble du marché et à leur groupe. Tout dépendant du point de vue du conseiller en valeurs sur les marchés financiers mondiaux, le Fonds peut investir à l'occasion dans un certain nombre de pays et de régions du monde.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2026 (la « période »), le rendement total des parts de série O du Fonds s'est établi à 35,9 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice MSCI Monde (en CAD), a affiché un rendement de 26,4 % au cours de la même période. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Le Fonds a dégagé un rendement nettement supérieur à celui de l'indice de référence au cours de la période, en raison principalement de la sélection des titres et de la surpondération du secteur des technologies de l'information, ainsi que du fait qu'il ne détenait aucune société dans plusieurs secteurs qui figuraient parmi les moins performants pour l'indice de référence.

Les actions mondiales ont dégagé d'excellents rendements au cours de la période de 12 mois, l'indice mondial MSCI (en CAD) ayant dégagé un rendement de 26,4 %, même si l'expérience des investisseurs a été marquée par plusieurs périodes de volatilité.

Les marchés sont entrés dans la deuxième moitié de 2025 sur une base plus solide, soutenus par une croissance économique résiliente et une confiance croissante que les taux d'intérêt commenceraient à décliner au fil du temps. Bien que les tensions géopolitiques et l'incertitude entourant la politique commerciale aient créé des perturbations à court terme, les marchés boursiers ont globalement progressé et ont terminé 2025 avec de solides gains dans la plupart des régions.

L'économie américaine a fait preuve d'une résilience remarquable malgré un contexte difficile d'inflation persistante, de taux d'intérêt élevés, de chocs géopolitiques et de dynamique inégale de consommation. Vers la fin du mois de juin, les sociétés liées à l'infrastructure de l'intelligence artificielle avaient réaffirmé leur leadership, stimulées par les attentes en matière de dépenses d'investissement élevées pour les centres de données, la capacité informatique et les technologies destinées à améliorer la productivité.

Un élément déterminant de cette période a été la vigueur des marchés hors des États-Unis. La performance des marchés internationaux et émergents a été soutenue par une combinaison de valorisations attrayantes et une amélioration des bénéfices. Les gains ont également été plus généralisés que lors des exercices précédents, de nombreux pays et secteurs participant plutôt que de voir leur performance concentrée dans un groupe limité de titres.

Sur les marchés développés, l'Europe et le Japon ont largement contribué aux rendements. Les marchés européens ont bénéficié

des dépenses publiques, en particulier dans des domaines tels que les infrastructures et la défense, ainsi que des signes de stabilisation de l'activité économique. Le Japon a également enregistré de solides résultats, soutenus par une croissance régulière, l'amélioration des pratiques des entreprises et des politiques favorables. Parallèlement, les mouvements de change ont joué un rôle important, en améliorant parfois les rendements des investisseurs étrangers, mais aussi en contribuant aux fluctuations en cours de route.

Les marchés émergents ont connu une reprise particulièrement forte au cours de cette période. Les marchés des actions dans ces régions ont été soutenus par l'amélioration de la conjoncture économique, une croissance plus forte des bénéfices et un regain d'intérêt des investisseurs après une période de rendement décevant. L'affaiblissement du dollar américain plus tôt au cours de la période et les solides cours des produits de base ont apporté un soutien supplémentaire à plusieurs pays. Cependant, les performances n'étaient pas uniformes. Certaines régions ont enregistré des gains importants, tandis que d'autres ont été confrontées à des difficultés persistantes liées à la conjoncture économique intérieure et à des problèmes structurels.

À l'aube de 2026, les marchés sont demeurés constructifs, mais sont devenus plus inégaux. Les premiers gains ont été interrompus par des périodes de volatilité liées à l'évolution de la situation géopolitique, y compris des tensions dans les régions productrices d'énergie, qui ont entraîné des fluctuations des prix du pétrole et de nouvelles inquiétudes quant à l'inflation. Parallèlement, les investisseurs ont continué de réévaluer les perspectives des taux d'intérêt, l'incertitude entourant le moment et le rythme des baisses de taux potentielles contribuant aux fluctuations du marché.

Tous les secteurs de la classification Global Industry Classification Standard (« GICS ») ont affiché des rendements positifs au cours de la période, les technologies de l'information, l'énergie et les matériaux ayant contribué dans la plus grande mesure au rendement de l'indice. Les secteurs les moins performants ont été la consommation de base, la consommation discrétionnaire et l'immobilier.

À la fin de la période, le Fonds était composé de titres de cinq des onze secteurs de l'indice MSCI Monde. Les technologies de l'information ont été le secteur le plus pondéré, représentant environ 66,7 %.

Le secteur des technologies de l'information a été le plus favorable au rendement du Fonds, tant sur une base absolue que relative, comme ce fut le cas au cours de bon nombre de périodes de présentation de l'information financière. Une sélection judicieuse des titres dans le secteur a été le principal facteur du rendement supérieur du Fonds par rapport à l'indice de référence. Comme ce secteur a été de loin le plus performant de l'indice de référence, sa surpondération dans le Fonds explique également le rendement supérieur relatif. Les dix titres les plus performants du Fonds, ceux d'Atera Labs Inc. et de Lumentum Holdings Inc. en tête, faisaient partie de ce secteur. De plus, huit des dix titres qui ont fait partie de ceux qui ont le plus entravé le rendement de l'indice de référence n'étaient pas détenus par le Fonds.

Le marché a affiché une progression considérable et généralisée au deuxième trimestre de 2026. Fait important, la vigueur du

marché n'était pas confinée aux sociétés à très grande capitalisation, l'indice de rendement total Russell 2000 (en CAD) ayant bondi de 23,5 %. Les craintes liées à l'inflation et l'arrivée d'un nouveau président à la barre de la Réserve fédérale ont ébranlé les marchés au début du mois de juin, mais ceux-ci se sont redressés par la suite en raison de l'effondrement des cours du pétrole et de l'or. Nous avons vu plusieurs titres qui figuraient parmi les perdants de l'intelligence artificielle se retrouver parmi les gagnants de l'intelligence artificielle, affichant des rendements à trois chiffres au cours des deux dernières années. En plus de redéfinir le leadership, ce reclassement des perdants en gagnants sera, à notre avis, tout aussi profitable pour le reste de 2026.

Selon nous, les investisseurs doivent garder à l'esprit que nous vivons la révolution technologique et industrielle la plus profonde et la plus décisive des cent dernières années. Ce fait était déjà évident, et le deuxième trimestre de 2026 l'a rendu difficile à ignorer. Les laboratoires d'avant-garde livraient de nouveaux produits phares presque mensuellement, GPT-5.5 d'OpenAI vers la fin d'avril et Claude Opus 4.8 d'Anthropic vers la fin de mai, et le fossé entre les principaux systèmes américains et chinois s'est rétréci. Ce qui nous importe, ce ne sont pas les scores de référence, mais les changements apportés à ce que ces modèles font : au début ils répondaient aux questions, puis maintenant, ils exécutent le travail, et ce changement multiplie la capacité informatique requise derrière chaque interaction.

La vague d'investissements derrière l'explosion de la demande pour l'IA a dopé les revenus et les cours par l'entremise des sociétés de mémoire, de serveurs et de semi-conducteurs que nous détenons. Nous avons également observé de la vigueur dans l'infrastructure et les logiciels de sécurité. Les marchés auront tendance à amalgamer les préoccupations macroéconomiques à court terme et le dénouement d'une position compte tenu de la capacité de revenus durable, sur plusieurs années, qui s'annonce. Pour surmonter les difficultés de ce genre de marchés, il est important de privilégier une stratégie de placement qui a fait ses preuves et qui consiste à détenir des sociétés dont les produits et les marges sont réels et croissants et à traiter la volatilité qui les entoure comme une occasion à saisir par rapport aux possibilités qui s'offrent à plus long terme. Cette thèse a été validée par les résultats du trimestre considéré.

Les changements marquants dans la répartition sectorielle au cours des douze derniers mois ont été une augmentation des pondérations des secteurs des technologies de l'information et des soins de santé et une diminution des pondérations des secteurs de l'industrie et de la consommation discrétionnaire. Sur le plan géographique, les changements notables comprennent une augmentation des pondérations du Fonds pour les États-Unis et Taiwan (le Fonds ne détenait aucune société de Taiwan au début de la période) et une diminution des pondérations des sociétés d'Israël et de Singapour. Toutes les sociétés des deux pays ont été liquidées à la fin de la période. Les pondérations par secteurs et par pays dans notre portefeuille sont établies strictement en fonction de notre processus de sélection des actions ascendant.

Nous utilisons un processus d'investissement rigoureux, reproductible et éprouvé mettant l'accent sur une approche ascendante de sélection des titres. Ce processus nous amène à constituer des portefeuilles concentrés de 20 à 25 sociétés. Notre

processus de placement commence par un examen de l'univers de toutes les sociétés cotées en bourse afin de repérer celles dont les revenus, les bénéfices et la capacité de devenir de plus grandes sociétés au fil du temps sont élevés. Les sociétés incluses dans les indices de référence le sont uniquement en raison de la taille de leur capitalisation et non en raison de facteurs fondamentaux ou qualitatifs. Nous choisissons activement les actions. L'univers d'investissement du portefeuille est limité aux titres qui répondent à nos critères de placement, et non à ceux composant l'indice de référence. Nous ne nous préoccupons pas des sociétés qui composent l'indice de référence et, par conséquent, nos portefeuilles sont très différents de leurs indices de référence. Nous nous devons de surpasser l'indice au fil du temps, et non d'avoir le même rendement que ce dernier.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 257,7 millions de dollars au 30 juin 2025 à 265,3 millions de dollars au 30 juin 2026. Cette variation s'explique par des rachats nets de 62,9 millions de dollars et par des gains sur les placements de 70,5 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Charges d'exploitation

Chaque série du Fonds acquitte sa quote-part des charges d'exploitation qui sont communes à toutes les séries. Ces charges

d'exploitation sont présentées dans les états financiers du Fonds. De plus amples renseignements sur les charges d'exploitation sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 1 000 \$ à des courtiers liés.

Prime de rendement

Aux termes du prospectus simplifié du Fonds, le gestionnaire a droit à une prime annuelle établie en fonction du rendement du Fonds par rapport à celui de l'indice de référence. La prime de rendement est calculée chaque année civile.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter, Cecilia Mo et Jim Lampard – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Ces dernières permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue dans un conflit d'intérêts donné, pourvu qu'il se conforme aux politiques et aux procédures établies pour traiter le conflit d'intérêts en question et fasse périodiquement rapport au CEI sur la situation. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent

notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux

procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹)

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés pour la période	Gains latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série O												
30 juin 2026	23,98	0,04	(0,02)	3,59	3,74	7,35	(0,04)	—	—	—	(0,04)	32,54
30 juin 2025	19,17	0,03	(0,01)	4,71	(0,06)	4,67	(0,07)	—	—	—	(0,07)	23,98
30 juin 2024	17,15	0,04	(0,06)	3,33	(1,37)	1,94	(0,01)	(0,02)	—	—	(0,03)	19,17
30 juin 2023	15,98	0,04	(0,04)	(5,20)	6,14	0,94	—	(0,01)	—	—	(0,01)	17,15
30 juin 2022	31,58	0,03	(0,05)	(1,94)	(10,87)	(12,83)	—	(0,03)	(3,54)	—	(3,57)	15,98

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$)¹)	Nombre de parts en circulation¹)	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%)²)	RFG avant abandon ou absorption des charges (%)²)	Ratio des frais d'opérations (%)³)	Taux de rotation du portefeuille (%)⁴)	Valeur liquidative par part (\$)¹)
Série O							
30 juin 2026	265 281	8 152 618	0,05	0,05	0,26	422,50	32,54
30 juin 2025	257 676	10 743 363	0,05	0,05	0,25	273,60	23,98
30 juin 2024	298 692	15 578 764	0,05	0,05	0,27	291,30	19,17
30 juin 2023	337 748	19 693 781	0,04	0,04	0,23	189,81	17,15
30 juin 2022	335 150	20 975 221	0,04	0,04	0,14	206,27	15,98

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et

la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

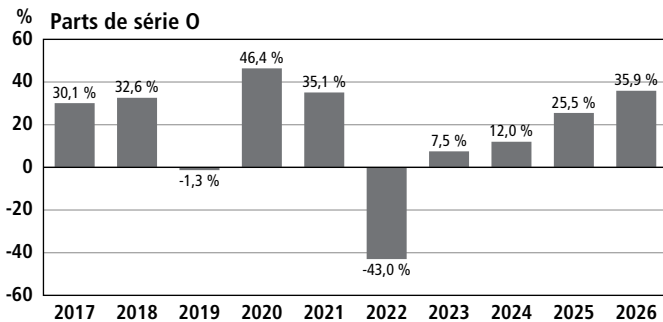
Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

Parts de série O



Rendements annuels composés

Le tableau ci-dessous des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans
Série O	%	35,9	24,1	3,2	14,7
Indice MSCI Monde (en CAD)	%	26,4	22,0	14,5	14,1

Description des indices

Indice MSCI Monde (en CAD) – Cet indice de capitalisation boursière ajusté selon le flottant est conçu pour mesurer la performance des marchés développés des actions à l'échelle mondiale.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca

dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	95,5
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,7
Autres éléments d'actif (de passif) net	-0,2

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
États-Unis	66,8
Pays-Bas	11,1
Israël	5,4
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,7
Royaume-Uni	4,4
Taiwan	4,0
Canada	2,9
Suisse	0,9

Par secteur ¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Technologies de l'information	68,4
Services de communication	9,4
Consommation discrétionnaire	9,0
Soins de santé	8,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,7

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Datadog, Inc., cat. A	6,2
Nebius Group N.V.	5,6
Snowflake Inc., cat. A	5,4
Advanced Micro Devices, Inc.	5,4
Jfrog Ltd.	5,4
CrowdStrike Holdings, Inc., cat. A	5,3
Astera Labs, Inc.	4,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	4,7
Eli Lilly and Company	4,4
Coherent Corporation	4,4
ARM Holdings PLC, CAAE parrainé	4,4
Palo Alto Networks, Inc.	4,4
Cava Group Inc.	4,3
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited, CAAE parrainé	4,0
Alphabet Inc., cat. A	3,8
Dutch Bros Inc., cat. A	3,7
argenx SE, CAAE	3,4
Marvell Technology, Inc.	3,3
Shopify Inc., cat. A	2,9
Affirm Holdings, Inc.	2,8
Twilio Inc., cat. A	2,4
ASML Holding NV, CAAE	2,1
Micron Technology, Inc.	2,0
SanDisk Corporation	1,1
Cloudflare, Inc., cat. A	1,1

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débetures.